



MP2

—
**Maturité professionnelle
Economie et Services,
type Services post-CFC**

A temps partiel (2 ans)



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

**Ecole professionnelle commerciale EPC
Kaufmännische Berufsfachschule KBS**

Direction de l'économie, de l'emploi et de la formation
professionnelle **DEEF**
Volkswirtschafts und Berufsbildungsdirektion **VWBD**

Index

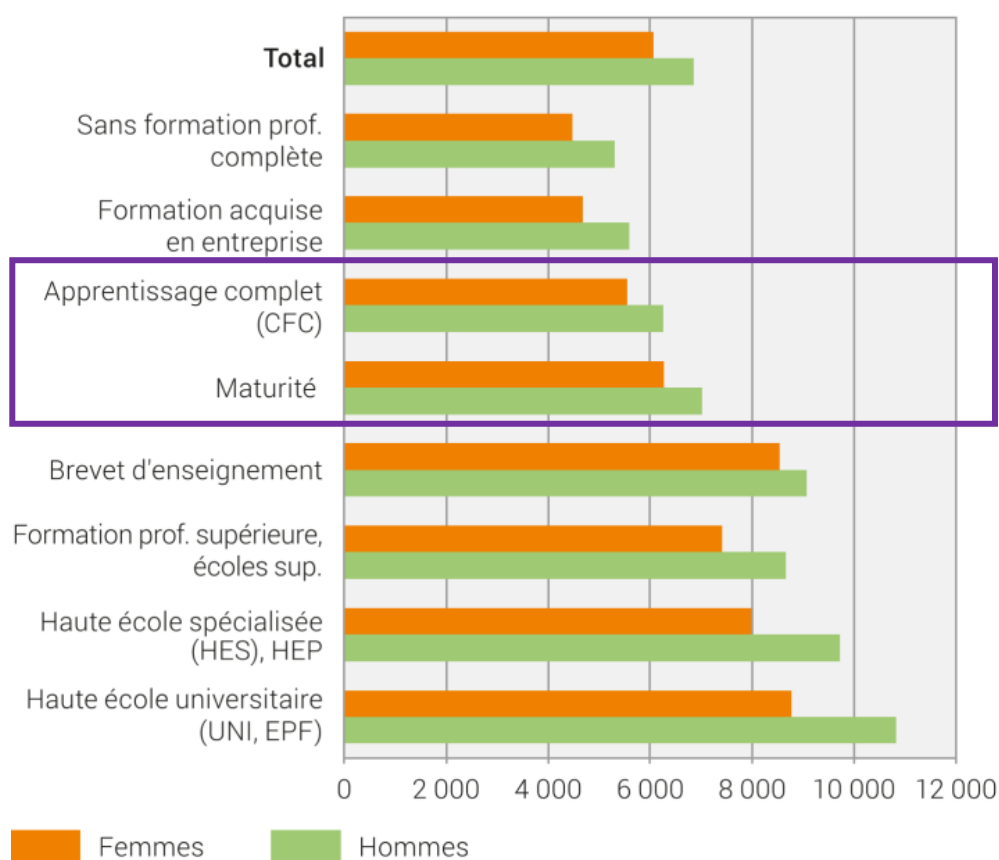
Pourquoi obtenir la MP2?	4
Maturité professionnelle et ses buts	5
Conditions.....	5
Inscription	6
Durée de formation.....	6
Jours de cours.....	6
Répartition.....	7
Frais.....	8
Promotion semestrielle sur la base du bulletin de notes MP	8
Procédure de qualification.....	9
Partie scolaire.....	9
Certificat.....	10
Formation continue, perfectionnement professionnel	10

Pourquoi obtenir la MP2?

Une valorisation salariale

Salaire mensuel brut selon la formation et le sexe, en 2018

Valeur centrale (médiane), en francs – Secteur privé et secteur public ensemble



Source: OFS – Enquête suisse sur la structure des salaires (ESS)

© OFS 2020

Maturité professionnelle et ses buts

- > La formation Maturité professionnelle après la formation initiale (MP2) avec l'orientation Economie et Services, type Services - à temps partiel, prépare les apprenants à la maturité durant quatre semestres. La MP2 type Services génère des connaissances commerciales et générales. Le programme de formation est conçu pour permettre aux étudiants de s'exprimer couramment en trois langues. D'une part, cela augmente leurs possibilités professionnelles et d'autre part, cela facilite l'accès aux établissements de formation continue.
- > Le public cible est principalement les apprentis qui ont terminé un CFC, et qui visent le chemin direct vers la HEG.
- > La MP2 peut aussi être suivie en option bilingue (en plein temps).

Conditions

- > Être au bénéfice d'un certificat fédéral de capacité (CFC) et répondre aux critères d'admission de la MP2
- > **Principe I :** Les conditions d'admission à la maturité professionnelle (MP2) sont les suivantes, pour les étudiants **débutants en août** :
 - a) Être en possession d'un CFC et
 - b) Avoir réussi l'examen d'admission ou en être exempté sur la base des critères décrits ci-dessous. Sont exemptés d'examen d'admission :
 1. Les personnes qui remplissent les conditions d'admission de la MP1
 2. Achèvement du niveau secondaire G avec 20 points selon le nouveau règlement et aucune note inférieure à 4,5. Les matières et les pondérations suivantes seront prises en compte pour le calcul des notes et de la moyenne : Français (1x), mathématiques (1x), allemand et anglais (moyenne 1x), sciences naturelles, géographie et histoire (moyenne 1x). Les deux derniers semestres ou la moyenne des deux semestres.
 3. Avoir suivi avec succès les cours préparatoires à la MP2 pour les langues étrangères (niveau A2) et les mathématiques. L'inscription aux cours préparatoires est valable jusqu'au 30 avril de l'année précédente. Remarque : Les cours préparatoires n'auront lieu que s'il y a un nombre suffisant d'inscriptions. Nous recommandons à tous les candidats de suivre le cours de mathématiques.

-
- > Si ces conditions ne sont pas remplies, l'examen d'admission à la MP2 est évalué dans les branches ; 1ère langue étrangère (allemand ; niveau A2), 2ème langue étrangère (anglais ; niveau A2) et mathématiques.

Inscription

L'admission en classe de maturité professionnelle post-CFC à **temps partiel** se fait sur inscription préalable. Celle-là doit impérativement parvenir au SFP jusqu'au 15 février ; des formulaires sont à disposition auprès des centres régionaux d'orientation scolaire et professionnelle ainsi qu'au secrétariat de notre école. La MP2 peut aussi être suivie en option bilingue.

Durée de formation

2 ans à temps partiel (EPC Fribourg)

Jours de cours

2 jours de cours par semaine et une soirée par semaine, qui vont être communiqué aux plus vite possible. Les 3 jours sans cours sont à disposition pour aller travailler.

Répartition

Nombre de leçons hebdomadaires (sans les cours-blocs et le travail interdisciplinaire)

Année de formation		1 ^{er} année	2 ^{ème} année	Total
Domaine fondamental	Première langue nationale (français) ^I	6	0	240
	Deuxième langue nationale (allemand) ^I	4	0	160
	Troisième langue (anglais) ^I	0	4	160
	Mathématiques ^{I/IV}	0	6	240
Domaine spécifique	Finances et comptabilité ^{I/IV}	0	8	320
	Economie et droit (BS) ^I	5	0	200
Domaine complémentaire	Histoire et institution politiques ^I	3	0	120
	Economie et droit (BC) ^{II/IV}	3	0	120
Travail interdisciplinaire	TIB et TIP ^{II}	0	1	40
Total		21	19	1600

^I Branche MP

^{II} TIB et TIP : leçons dispensées dans les branches spécifiques ou sous forme de cours-bloc

^{IV} Matière obligatoire de l'enseignement bilingue

Frais

- > Taxe d'inscription pour le traitement du dossier de CHF 100.-- (art. 1a OTIFP)
- > Pour les cours ordinaires à l'école, les élèves ne paient aucun écolage. Cependant, le matériel et les manuels sont à leur charge.
- > Pour les visites, les excursions, les séjours, etc., une participation aux frais sera demandée aux participants.

Il est possible de demander une bourse d'étude.

Promotion semestrielle sur la base du bulletin de notes MP

L'élève est admis au semestre suivant s'il remplit (sans pondération) les conditions de promotion suivante :

Domaines	Exemple de notes
1ère langue nationale (français)	4.5
2ème langue nationale (allemand)	4.5
Troisième langue (anglais)	3.5
Mathématiques	3.5
Finance et comptabilité	4.5
Economie et droit (BS)	4.5
Histoire et institutions politiques	3.5
Economie et droit (BC)	3.5
Moyenne	4.0

- > la moyenne est égale ou supérieure à 4,0 et
- > il n'a pas été décerné plus de deux notes inférieures à 4,0 et
- > la somme des écarts à 4,0 des notes insuffisantes est inférieure ou égale à 2.0.

L'élève qui ne remplit pas ces conditions à la fin du premier semestre sera exclu de l'enseignement MP2.

Procédure de qualification

Partie scolaire

Elle a lieu à la fin de la formation et comprend :

Domaine de qualification	Répartition des notes	Pondération
1ère langue nationale français	Examen écrit	50 %
	Examen oral	
	Notes scolaires	50 %
2ème langue nationale allemand	Examen écrit	50 %
	Examen oral	
	Notes scolaires	50 %
3 ème langue anglais	Examen écrit	50 %
	Examen oral	
	Notes scolaires	50 %
Mathématiques	Examen écrit	50 %
	Notes scolaires	50 %
Finance et comptabilité	Examen écrit	50 %
	Notes scolaires	50 %
Economie et droit (BS)	Examen écrit	50 %
	Notes scolaires	
Histoire et institutions politiques	Notes scolaires	100 %
Economie et droit (BC)	Notes scolaires	100 %
TI :	TIB : Notes scolaires	50 %
	TIP	50 %

La procédure de qualification sur la formation scolaire est réussie si toutes les conditions suivantes sont remplies :

- > la moyenne est égale ou supérieure à 4,0 et
- > il n'a pas été décerné plus de deux notes inférieures à 4,0 et
- > la somme des écarts à 4,0 des notes insuffisantes ne dépasse pas deux unités.

Certificat

En cas de réussite (formation scolaire) la personne en formation obtient une maturité professionnelle fédérale.



Formation continue, perfectionnement professionnel

Le titulaire d'une maturité professionnelle fédérale peut poursuivre ses études par exemple à la Haute école de gestion selon différentes variantes de formation. Accès à l'université par la passerelle DUBS (collège St-Michel) et aux hautes écoles universitaires. La Société des employés de commerce (www.secfribourg.ch) offre de nombreuses possibilités de perfectionnement. D'autres propositions figurent sur notre site internet.

Notizen

—

Ecole professionnelle commerciale EPC
Kaufmännische Berufsfachschule KBS

Derrière-les-Remparts 1a, 1700 Fribourg

T +41 26 305 25 26, www.fr.ch/epc

Etat juin 2023 / Toutes modifications réservées

Selon l'ordonnance de formation du 26.09.2011,

Selon l'ordonnance sur la maturité professionnelle fédérale du
24.06.2019 et selon le plan d'études cadre MP du 18.12.2012

6-1-4 GUI_ Commerce MP2_FR

Direction de l'économie, de l'emploi et de la formation
professionnelle **DEEF**
Volkswirtschafts und Berufsbildungsdirektion **VWBD**

